

PROTECTION PROLONGÉE PERKINS

Perkins® Platinum Protection

Prolongez la protection de votre moteur.

Une protection disponible au-delà de la garantie standard pour les moteurs éligibles, couvrant les pièces et la main-d'œuvre définies par le programme et l'option retenue.

1 Une protection plus longue

Selon le modèle, la date de mise en service et les conditions du programme, certaines options peuvent prolonger la protection jusqu'à 10 ans ou 12 000 heures.

2 Pièces et main-d'œuvre

Les réparations éligibles sont prises en charge dans les limites de l'option souscrite et selon les conditions applicables.

3 Des coûts mieux maîtrisés

La protection prolongée permet de mieux maîtriser les coûts en réduisant l'exposition aux réparations imprévues pendant la période couverte.

4 L'accompagnement COMAPIRE

COMAPIRE vérifie l'éligibilité du moteur et vous accompagne dans la constitution de votre dossier au Maroc.

Vérifiez l'éligibilité de votre moteur

Pour vérifier l'éligibilité de votre moteur, communiquez-nous son numéro de série, sa date de mise en service, ses heures de fonctionnement et l'historique d'entretien disponible.

La durée et l'étendue de la protection dépendent du moteur et de l'option retenue. Toute couverture est soumise aux conditions officielles du programme Perkins.